

Fonds d'investissement BMO 2018

États financiers annuels

30 septembre 2018

BMO Fonds universel d'obligations



Fonds d'investissement

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et fiduciaire de :

BMO Fonds d'actions canadiennes
BMO Fonds canadien d'actions à faible capitalisation
BMO Fonds de ressources
BMO Fonds hypothécaire et de revenu à court terme
BMO Fonds du marché monétaire
BMO Fonds d'obligations
BMO Fonds FNB d'actions canadiennes
BMO Fonds de l'allocation de l'actif
BMO Fonds de dividendes
BMO Fonds de métaux précieux
BMO Fonds de revenu mensuel
BMO Portefeuille diversifié de revenu
BMO Fonds d'infrastructures mondiales
BMO Fonds d'obligations de sociétés échelonnées
BMO Fonds d'obligations de marchés émergents
BMO Fonds d'obligations de base Plus
BMO Fonds d'obligations de base
BMO Portefeuille d'éducation Objectif Revenu
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2020
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2025
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2030
BMO Portefeuille d'éducation Objectif 2035
BMO Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique
BMO Fonds FNB mondial d'actions gestion tactique
BMO Fonds mondial équilibré
BMO Fonds de dividendes américains
BMO Portefeuille de retraite revenu
BMO Portefeuille de retraite conservateur
BMO Portefeuille de retraite équilibré
BMO Portefeuille de revenu Ascension
BMO Portefeuille conservateur Ascension
BMO Portefeuille équilibré Ascension
BMO Portefeuille croissance Ascension
BMO Portefeuille actions de croissance Ascension
BMO Fonds Étape Plus 2020
BMO Fonds Étape Plus 2025
BMO Fonds Étape Plus 2030
BMO Fonds Étape Plus 2022
BMO Fonds Étape Plus 2026
BMO Portefeuille à revenu fixe FiducieSélect
BMO Portefeuille de revenu FondSélect
BMO Portefeuille équilibré FondSélect
BMO Portefeuille croissance FondSélect
BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect
BMO Portefeuille FNB plus à revenu fixe
BMO Portefeuille FNB plus à revenu équilibré
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe
BMO Portefeuille FNB de revenu
BMO Portefeuille FNB conservateur

BMO Portefeuille FNB équilibré
BMO Portefeuille FNB croissance
BMO Portefeuille FNB actions de croissance
BMO Fonds universel d'obligations
BMO Fonds des marchés en développement
BMO Fonds européen
BMO Fonds de dividendes nord-américains
BMO Fonds FNB d'actions américaines
BMO Fonds d'actions américaines
BMO Fonds mondial de dividendes
BMO Fonds FNB d'actions internationales
BMO Fonds mondial de revenu mensuel
BMO Fonds d'actions privilégiées
BMO Fonds FNB dividendes gestion tactique
BMO Fonds d'obligations mondiales stratégiques
BMO Fonds d'obligations américaines à rendement élevé
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique
BMO Fonds d'occasions de croissance
BMO Fonds mondial d'actions
BMO Fonds d'actions américaines Plus
BMO Fonds du marché monétaire en dollars US
BMO Fonds indice-actions en dollars US
BMO Fonds américain de revenu mensuel en dollars US
BMO Fonds de dividendes en dollars US
BMO Fonds équilibré en dollars US
BMO Fonds d'actions Réduction du risque
BMO Fonds à revenu fixe Réduction du risque
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés
BMO Fonds zéro combustible fossile
BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique
BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés
BMO Fonds leadership féminin
BMO Fonds international d'actions
BMO Fonds japonais
BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés
BMO Fonds concentré d'actions mondiales
BMO Fonds d'obligations mixtes
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles
BMO Fonds américain à petite capitalisation
BMO Fonds d'actions multi-factorielles

Aux actionnaires et aux administrateurs de Catégorie de société BMO Inc. :

BMO Catégorie mondiale de dividendes
BMO Catégorie actions canadiennes
BMO Catégorie mondiale d'actions
BMO Catégorie mondiale énergie
BMO Catégorie dividendes
BMO Catégorie Chine élargie
BMO Catégorie valeur internationale
BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité
BMO Portefeuille de revenu CatégorieSélect
BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect
BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect
BMO Portefeuille actions de croissance CatégorieSélect
BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu
BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré
BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance
BMO Catégorie Portefeuille FNB actions de croissance
BMO Catégorie actions américaines
BMO Catégorie asiatique de croissance et de revenu

(collectivement, les Fonds, et individuellement, le Fonds)

Rapport de l'auditeur indépendant

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels 2018 ci-joints de chacun des Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ou aux porteurs d'actions rachetables et le tableau des flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chacun des Fonds conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de chacun des Fonds, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de chacun de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers de chacun des Fonds donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de chacun des Fonds aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 18 décembre 2018

BMO Fonds universel d'obligations

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	30 septembre 2018	30 septembre 2017
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	—	7 573
Placements		
Actifs financiers non dérivés	196 138	808 985
Actifs dérivés	1 795	—
Marge à recevoir sur contrats à terme normalisés	6	—
Souscriptions à recevoir	69	54
Intérêts à recevoir	1 636	5 847
Distributions à recevoir des fiducies de placement	40	687
Total de l'actif	199 684	823 146
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Dette bancaire	171	—
Rachats à payer	188	3 228
Passifs dérivés	20	—
Charges à payer	18	31
Total du passif	397	3 259
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	199 287	819 887
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	165 061	225 378
Parts de série Conseiller	6 772	8 085
Parts de série F	21 558	20 871
Parts de série D	36	—
Parts de série I	4 389	563 945
Parts de série Classique	1 471	1 608
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Parts de série A	10,48 \$	10,54 \$
Parts de série Conseiller	9,71 \$	9,79 \$
Parts de série F	11,48 \$	11,48 \$
Parts de série D	9,81 \$	— \$
Parts de série I	10,78 \$	11,26 \$
Parts de série Classique	9,92 \$	9,85 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017
REVENUS		
Revenus d'intérêts	11 911	15 111
Distributions provenant des fiducies de placement	5 801	8 242
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	68 741	8 781
Variation de la moins-value latente	(41 521)	(79 584)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	44 932	(47 450)
Perte de change	(13 826)	(4 463)
Total des autres pertes	(13 826)	(4 463)
Total des revenus (pertes)	31 106	(51 913)
CHARGES		
Frais de gestion (note 6)	4 280	5 418
Frais d'administration fixes (note 6)	808	1 021
Frais du comité d'examen indépendant (note 6)	1	1
Retenues d'impôts	19	61
Frais d'intérêts	3	17
Frais relatifs à l'aperçu du Fonds	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	184	9
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire (note 6)	(346)	(462)
Total des charges	4 949	6 065
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 157	(57 978)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Parts de série A	3 858	(21 398)
Parts de série Conseiller	125	(844)
Parts de série F	578	(2 082)
Parts de série D	(0)	—
Parts de série I	21 557	(33 524)
Parts de série Classique	39	(130)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)		
Parts de série A	0,19	(0,88)
Parts de série Conseiller	0,17	(0,88)
Parts de série F	0,33	(1,03)
Parts de série D	(0,11)	—
Parts de série I	0,54	(0,65)
Parts de série Classique	0,25	(0,74)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Parts de série A		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	225 378	298 744
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 858	(21 398)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(1 481)	(2 357)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(19 407)
Remboursement de capital	(3 332)	(3 450)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(4 813)	(25 214)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 496	30 355
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	4 803	25 163
Rachat de parts rachetables	(76 661)	(82 272)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(59 362)	(26 754)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(60 317)	(73 366)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	165 061	225 378

Parts de série Conseiller		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	8 085	11 117
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125	(844)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(36)	(93)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(623)
Remboursement de capital	(142)	(136)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(178)	(852)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 316	3 425
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	148	760
Rachat de parts rachetables	(2 724)	(5 521)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(1 260)	(1 336)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1 313)	(3 032)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	6 772	8 085

Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Parts de série F		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	20 871	28 069
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	578	(2 082)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(473)	(660)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(1 206)
Remboursement de capital	(157)	(64)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(630)	(1 930)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	8 399	26 792
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	390	1 502
Rachat de parts rachetables	(8 050)	(31 480)
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	739	(3 186)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	687	(7 198)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	21 558	20 871

Parts de série D		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	—	—
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0)	—
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(0)	—
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(0)	—
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	39	—
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	0	—
Rachat de parts rachetables	(3)	—
Augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	36	—
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	36	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	36	—

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Parts de série I			Total du Fonds		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	563 945	669 533	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	819 887	1 009 496
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 557	(33 524)	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 157	(57 978)
Distributions aux porteurs de parts rachetables			Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(14 356)	(31 323)	Revenu de placement net	(16 373)	(34 464)
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(20 099)	(55 302)	Gains nets réalisés sur placements et dérivés	(20 099)	(76 673)
Remboursement de capital	(110)	(296)	Remboursement de capital	(3 741)	(3 947)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(34 565)	(86 921)	Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(40 213)	(115 084)
Transactions sur parts rachetables			Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 355	22 305	Produit de l'émission de parts rachetables	23 605	82 877
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	14 383	86 921	Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	19 750	114 509
Rachat de parts rachetables	(562 286)	(94 369)	Rachat de parts rachetables	(649 899)	(213 933)
(Diminution) augmentation nette au titre des transactions sur parts rachetables	(546 548)	14 857	Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(606 544)	(16 547)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(559 556)	(105 588)	Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(620 600)	(189 609)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	4 389	563 945	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	199 287	819 887
Parts de série Classique					
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 608	2 033			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39	(130)			
Distributions aux porteurs de parts rachetables					
Revenu de placement net	(27)	(31)			
Gains nets réalisés sur placements et dérivés	—	(135)			
Remboursement de capital	(0)	(1)			
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(27)	(167)			
Transactions sur parts rachetables					
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	26	163			
Rachat de parts rachetables	(175)	(291)			
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(149)	(128)			
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(137)	(425)			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 471	1 608			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017	Périodes closes les	30 septembre 2018	30 septembre 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Information supplémentaire		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	26 157	(57 978)	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	21 166	22 937
Ajustements au titre des éléments suivants :			Distributions provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	4 621	5 615
Perte de change sur la trésorerie	2	86	Frais d'intérêts payés*	2	5
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(68 741)	(8 781)	* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.		
Variation de la moins-value latente sur les placements et les dérivés	41 521	79 584			
Augmentation de la marge à recevoir sur contrats à terme normalisés	(6)	—			
Diminution des intérêts à recevoir	4 211	1 139			
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	647	(344)			
Diminution des charges à payer	(13)	(6)			
Amortissement des primes et escomptes	5 139	6 731			
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 827)	(2 283)			
Achats de placements	(95 420)	(148 908)			
Produit de la vente et de l'échéance de placements	712 234	261 570			
Entrées de trésorerie sur dérivés	18 166	—			
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	642 070	130 810			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(20 463)	(575)			
Produit de l'émission de parts rachetables	22 956	83 038			
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(652 305)	(212 775)			
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(649 812)	(130 312)			
Perte de change sur la trésorerie	(2)	(86)			
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(7 742)	498			
Trésorerie à l'ouverture de la période	7 573	7 161			
Trésorerie et dette bancaire à la clôture de la période	(171)	7 573			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 septembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES				République tchèque — 0,4 %			
Australie — 5,6 %				EP Energy, a.s., eurobillets à moyen terme, garantis, 5,875 %, 1 ^{er} nov. 2019.....			
Commonwealth d'Australie, série 141, premier rang, non garanties, 3,250 %, 21 oct. 2018	1 000 AUD.....	1 001.....	934	500 EUR.....	645.....	795	
Commonwealth d'Australie, série 143, premier rang, non garanties, 2,750 %, 21 oct. 2019	1 800 AUD.....	1 764.....	1 695	France — 8,1 %			
Commonwealth d'Australie, série 126, premier rang, non garanties, 4,500 %, 15 avr. 2020	1 300 AUD.....	1 301.....	1 260	Bouygues S.A., billets, premier rang, non garantis, 3,641 %, 29 oct. 2019.....			
Commonwealth d'Australie, série 146, premier rang, non garanties, 1,750 %, 21 nov. 2020	1 800 AUD.....	1 737.....	1 670	100 EUR.....	136.....	156	
Commonwealth d'Australie, série 124, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 mai 2021	1 600 AUD.....	1 751.....	1 633	Eutelsat SA, billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 14 janv. 2019			
Commonwealth d'Australie, série 128, premier rang, non garanties, 5,750 %, 15 juill. 2022	1 200 AUD.....	1 313.....	1 267	300 EUR.....	406.....	456	
Commonwealth d'Australie, série 136, premier rang, non garanties, 4,750 %, 21 avr. 2027	950 AUD.....	1 022.....	1 032	République française, non garanties, 2,250 %, 25 oct. 2022			
Commonwealth d'Australie, série 138, premier rang, non garanties, 3,250 %, 21 avr. 2029	200 AUD.....	184.....	196	3 200 EUR.....	4 301.....	5 260	
Commonwealth d'Australie, série 144, premier rang, non garanties, 3,750 %, 21 avr. 2037	200 AUD.....	213.....	207	République française, non garanties, 1,750 %, 25 mai 2023			
Telstra Corporation Limited, billets, premier rang, non garantis, 3,500 %, 21 sept. 2022.....	800 EUR.....	1 033.....	1 343	800 EUR.....	1 289.....	1 298	
		11 319.....	11 237	République française, non garanties, 6,000 %, 25 oct. 2025			
Autriche — 0,9 %				300 EUR.....	555.....	627	
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 3,900 %, 15 juill. 2020.....				400 EUR.....	535.....	646	
République d'Autriche, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,850 %, 15 mars 2026				300 EUR.....	419.....	598	
République d'Autriche, premier rang, non garanties, 4,150 %, 15 mars 2037.....				200 EUR.....	326.....	449	
					1 280.....	1 693	
Belgique — 1,3 %				Allemagne — 8,1 %			
Royaume de Belgique, série 58, 3,750 %, 28 sept. 2020				Allianz Finance II BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,750 %, 22 juill. 2019			
Royaume de Belgique, série 65, premier rang, non garanties, 4,250 %, 28 sept. 2022.....	1 000 EUR.....	1 338.....	1 763	100 EUR.....	133.....	156	
Royaume de Belgique, série 60, non garanties, 4,250 %, 28 mars 2041.....	200 EUR.....	258.....	455	BASF SE, série 10Y, billets, premier rang, non garantis, 2,000 %, 5 déc. 2022			
				200 EUR.....	265.....	322	
Brésil — 0,2 %				Bayer AG, billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 3,750 %, 1 ^{er} juill. 2074			
Vale Overseas Limited, billets, premier rang, non garantis, 6,875 %, 21 nov. 2036.....				200 EUR.....	296.....	307	
				200 USD.....	278.....	262	
Chili — 0,9 %				Bayer US Finance II LLC, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,500 %, 25 juin 2021			
République du Chili, premier rang, non garanties, 3,875 %, 5 août 2020.....				424 USD.....	559.....	546	
République du Chili, premier rang, non garanties, 3,250 %, 14 sept. 2021	1 000 USD.....	1 036.....	1 293	République fédérale d'Allemagne, non garanties, 1,750 %, 4 juill. 2022			
République du Chili, premier rang, non garanties, 2,250 %, 30 oct. 2022	100 USD.....	98.....	124	1 700 EUR.....	2 561.....	2 747	
				2 850 EUR.....	3 884.....	4 574	
Colombie — 0,5 %				République fédérale d'Allemagne, billets, non garantis, 1,000 %, 15 août 2024			
République de Colombie, premier rang, non garanties, 4,375 %, 12 juill. 2021.....				1 485 EUR.....	2 384.....	2 355	
				750 USD.....	785.....	987	
				République fédérale d'Allemagne, série 03, non garanties, 4,750 %, 4 juill. 2034.....			
				310 EUR.....	529.....	742	
				République fédérale d'Allemagne, série 2007, non garanties, 4,250 %, 4 juill. 2039.....			
				652 EUR.....	1 612.....	1 601	
				État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, série 1194, premier rang, non garanties, 1,750 %, 17 mai 2019			
				200 EUR.....	263.....	304	
				État de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,500 %, 12 juin 2040.....			
				1 300 EUR.....	1 965.....	1 924	
				Merck Financial Services GmbH, série 7, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 4,500 %, 24 mars 2020			
				200 EUR.....	272.....	320	

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 septembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Siemens Financieringsmaatschappij NV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 1,750 %, 12 mars 2021.....	200 EUR.....	264.....	313	Gouvernement du Japon, série 28, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,500 %, 20 mars 2038.....	40 800 JPY.....	485.....	622
.....		14 987.....	16 211	Gouvernement du Japon, série 33, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 sept. 2040.....	45 800 JPY.....	593.....	656
Indonésie — 2,3 %				Gouvernement du Japon, série 36, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 mars 2042.....	130 900 JPY.....	1 533.....	1 885
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 11,625 %, 4 mars 2019.....	800 USD.....	1 021.....	1 073	Gouvernement du Japon, série 37, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 sept. 2042.....	242 600 JPY.....	3 507.....	3 440
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 5,875 %, 13 mars 2020.....	1 000 USD.....	1 403.....	1 338	Gouvernement du Japon, série 39, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 juin 2043.....	58 200 JPY.....	652.....	826
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 4,875 %, 5 mai 2021.....	800 USD.....	1 034.....	1 063	Gouvernement du Japon, série 41, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 déc. 2043.....	84 100 JPY.....	1 103.....	1 154
République d'Indonésie, premier rang, non garanties, 3,750 %, 25 avr. 2022.....	800 USD.....	1 007.....	1 026	Gouvernement du Japon, série 2, obligations à 40 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2049.....	50 500 JPY.....	575.....	772
.....		4 465.....	4 500	Gouvernement du Japon, série 6, obligations à 40 ans, premier rang, non garanties, 1,900 %, 20 mars 2053.....	34 000 JPY.....	358.....	491
Irlande — 0,7 %						26 976.....	30 451
République d'Irlande, non garanties, 5,900 %, 18 oct. 2019.....	900 EUR.....	1 207.....	1 439	Mexique — 5,0 %			
Israël — 0,2 %				BBVA Bancomer S.A., Texas, billets, subalternes, 6,500 %, 10 mars 2021.....	100 USD.....	104.....	135
Teva Pharmaceutical Finance Company B.V., série 2, billets, premier rang, non garantis, 3,650 %, 10 nov. 2021.....	351 USD.....	351.....	440	Pemex Project Funding Master Trust, billets, premier rang, non garantis, 6,625 %, 15 juin 2035.....	800 USD.....	978.....	1 024
Italie — 2,4 %				Petróleos Mexicanos, billets à moyen terme, 5,500 %, 21 janv. 2021.....	800 USD.....	835.....	1 067
République italienne, non garanties, 1,500 %, 1 ^{er} juin 2025.....	800 EUR.....	1 137.....	1 111	États-Unis du Mexique, série M, premier rang, non garanties, 5,000 %, 11 déc. 2019.....	90 000 MXN.....	6 185.....	6 011
République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2034.....	1 100 EUR.....	1 355.....	1 973	États-Unis du Mexique, premier rang, non garanties, 2,750 %, 22 avr. 2023.....	1 100 EUR.....	1 465.....	1 774
République italienne, premier rang, non garanties, 5,000 %, 1 ^{er} août 2039.....	900 EUR.....	1 551.....	1 616			9 567.....	10 011
.....		4 043.....	4 700	Pays-Bas — 2,0 %			
Japon — 15,3 %				Heineken N.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,500 %, 19 mars 2024.....	300 EUR.....	391.....	514
Gouvernement du Japon, série 320, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,000 %, 20 déc. 2021.....	112 200 JPY.....	1 099.....	1 321	Royaume des Pays-Bas, non garanties, 4,000 %, 15 juill. 2019.....	895 EUR.....	1 237.....	1 390
Gouvernement du Japon, série 327, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 déc. 2022.....	117 500 JPY.....	1 282.....	1 385	Koninklijke (Royal) KPN N.V., billets, non garantis, 4,250 %, 1 ^{er} mars 2022.....	800 EUR.....	1 059.....	1 352
Gouvernement du Japon, série 329, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,800 %, 20 juin 2023.....	68 100 JPY.....	719.....	806	RWE Finance BV, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 6,500 %, 10 août 2021.....	200 EUR.....	294.....	354
Gouvernement du Japon, série 332, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 0,600 %, 20 déc. 2023.....	298 800 JPY.....	3 124.....	3 511	Shell International Finance B.V., eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 0,375 %, 15 févr. 2025.....	200 EUR.....	294.....	294
Gouvernement du Japon, série 79, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,000 %, 20 juin 2025.....	68 100 JPY.....	766.....	878			3 275.....	3 904
Gouvernement du Japon, série 117, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,100 %, 20 mars 2030.....	415 450 JPY.....	5 477.....	5 726	Norvège — 0,8 %			
Gouvernement du Japon, série 116, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 2,200 %, 20 mars 2030.....	68 100 JPY.....	794.....	947	Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 2,450 %, 17 janv. 2023.....	400 USD.....	397.....	498
Gouvernement du Japon, série 140, obligations à 10 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2032.....	319 200 JPY.....	3 558.....	4 296	Statoil ASA, billets, premier rang, non garantis, 5,100 %, 17 août 2040.....	800 USD.....	867.....	1 156
Gouvernement du Japon, série 146, obligations à 20 ans, premier rang, non garanties, 1,700 %, 20 sept. 2033.....	68 100 JPY.....	725.....	921			1 264.....	1 654
Gouvernement du Japon, série 26, obligations à 30 ans, premier rang, non garanties, 2,400 %, 20 mars 2037.....	54 400 JPY.....	626.....	814				

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 septembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Singapour — 0,8 %				Swedbank AB, eurobillets à moyen terme, premier			
République de Singapour, premier rang,				rang, non garantis, 1,625 %, 28 déc. 2022.....	486 GBP.....	846.....	808
non garanties, 2,500 %, 1 ^{er} juin 2019.....	800 SGD.....	737.....	759		2 282.....	2 451	
République de Singapour, premier rang,				Suisse — 0,1 %			
non garanties, 3,125 %, 1 ^{er} sept. 2022.....	700 SGD.....	666.....	686	Basellandschaftliche Kantonalbank, billets,			
République de Singapour, premier rang,				premier rang, non garantis, 1,000 %, 4 oct. 2022.....	200 CHF.....	217.....	276
non garanties, 3,500 %, 1 ^{er} mars 2027.....	200 SGD.....	174.....	204	Royaume-Uni — 8,0 %			
.....	1 577.....	1 649		Barclays Bank PLC, eurobillets à moyen terme,			
Slovaquie — 1,7 %				subalternes, 10,000 %, 21 mai 2021.....	100 GBP.....	176.....	199
République slovaque, série 235, premier rang,				HSBC Bank PLC, série 955, eurobillets à moyen			
non garanties, 2,250 %, 12 juin 2068.....	2 265 EUR.....	3 439.....	3 435	terme, subalternes, rachetables, taux			
Afrique du Sud — 1,1 %				fixe/variable, 5,375 %, 4 nov. 2030.....	550 GBP.....	1 053.....	1 055
République sud-africaine, série R207, premier				Imperial Tobacco Finance PLC, série 23, eurobillets			
rang, non garanties, 7,250 %, 15 janv. 2020.....	10 400 ZAR.....	964.....	946	à moyen terme, premier rang, non garantis,			
République sud-africaine, série 2023,				9,000 %, 17 févr. 2022.....	100 GBP.....	185.....	205
non garanties, 7,750 %, 28 févr. 2023.....	11 900 ZAR.....	1 095.....	1 062	Rolls-Royce PLC, billets, premier rang, non			
République sud-africaine, série R186,				garantis, 6,750 %, 30 avr. 2019.....	400 GBP.....	838.....	694
non garanties, 10,500 %, 21 déc. 2026.....	2 000 ZAR.....	272.....	198	Royal Bank of Scotland Group plc, The, billets,			
.....	2 331.....	2 206		premier rang, non garantis, rachetables, taux			
Corée du Sud — 5,2 %				fixe/variable, 4,519 %, 25 juin 2024.....	466 USD.....	620.....	602
Obligations du Trésor coréen, série 1909, premier				Thames Water Utilities Finance Ltd., série 44,			
rang, non garanties, 2,750 %, 10 sept. 2019.....	2 900 000 KRW.....	3 297.....	3 404	eurobillets à moyen terme, garantis, 5,125 %, 28 sept. 2037.....	100 GBP.....	177.....	207
Obligations du Trésor coréen, série 2206, premier				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,750 %, 7 mars 2020.....			
rang, non garanties, 3,750 %, 10 juin 2022.....	1 500 000 KRW.....	1 588.....	1 848		650 GBP.....	1 229.....	1 156
Obligations du Trésor coréen, série 2303, premier				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,000 %, 7 mars 2022.....			
rang, non garanties, 3,000 %, 10 mars 2023.....	2 500 000 KRW.....	2 510.....	3 010		2 450 GBP.....	4 442.....	4 546
Obligations du Trésor coréen, série 3122, premier				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 0,750 %, 22 juill. 2023.....			
rang, non garanties, 4,000 %, 10 déc. 2031.....	1 550 000 KRW.....	1 635.....	2 141		500 GBP.....	837.....	825
.....	9 030.....	10 403		Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,250 %, 7 juin 2032.....			
Espagne — 5,0 %					1 100 GBP.....	2 155.....	2 421
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties,				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,750 %, 7 déc. 2038.....			
1,400 %, 31 janv. 2020.....	1 200 EUR.....	1 718.....	1 839		400 GBP.....	767.....	998
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties,				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2040.....			
3,800 %, 30 avr. 2024.....	1 500 EUR.....	2 366.....	2 625		800 GBP.....	1 801.....	1 918
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties,				Royaume-Uni, obligations du Trésor, 4,250 %, 7 déc. 2049.....			
2,750 %, 31 oct. 2024.....	1 200 EUR.....	1 806.....	2 007		450 GBP.....	1 002.....	1 174
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties,					15 282.....	16 000	
5,900 %, 30 juill. 2026.....	200 EUR.....	352.....	406	États-Unis — 11,4 %			
Royaume d'Espagne, premier rang, non garanties,				Allstate Corporation, The, billets, premier rang,			
4,200 %, 31 janv. 2037.....	1 500 EUR.....	2 524.....	2 967	non garantis, 3,150 %, 15 juin 2023.....	200 USD.....	264.....	253
.....	8 766.....	9 844		Alphabet Inc., billets, premier rang, non garantis,			
Supranationales — 2,2 %				3,625 %, 19 mai 2021.....	300 USD.....	292.....	393
Banque européenne d'investissement, eurobillets				Altria Group, Inc., billets, premier rang,			
à moyen terme, premier rang, non garantis,				non garantis, 9,250 %, 6 août 2019.....	167 USD.....	200.....	227
taux variable, 29 juin 2023.....	540 GBP.....	950.....	912	American Express Credit Corporation, billets,			
European Stability Mechanism, eurobillets à				premier rang, non garantis, 2,125 %, 18 mars 2019.....	800 USD.....	1 078.....	1 030
moyen terme, premier rang, non garantis,				AT&T Inc., billets, premier rang, non garantis,			
0,750 %, 15 mars 2027.....	1 101 EUR.....	1 680.....	1 655	5,350 %, 1 ^{er} sept. 2040.....	125 USD.....	125.....	160
European Stability Mechanism, eurobillets à				Bank of New York Mellon Corporation, The, billets,			
moyen terme, premier rang, non garantis,				premier rang, non garantis, rachetables,			
1,850 %, 1 ^{er} déc. 2055.....	1 190 EUR.....	1 889.....	1 841	3,550 %, 23 sept. 2021.....	200 USD.....	275.....	260
.....	4 519.....	4 408		Caterpillar Inc., billets, premier rang, non garantis,			
Suède — 1,2 %				3,900 %, 27 mai 2021.....	300 USD.....	293.....	394
Nordea Bank AB, eurobillets à moyen terme,				Citigroup Inc., billets, premier rang, non garantis,			
premier rang, non garantis, 3,250 %, 5 juill. 2022.....	800 EUR.....	1 129.....	1 330	2,500 %, 29 juill. 2019.....	200 USD.....	282.....	258
Svenska Handelsbanken AB, eurobillets à moyen							
terme, premier rang, non garantis, 2,250 %, 27 août 2020.....	200 EUR.....	307.....	313				

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 septembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)		Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Commonwealth Edison Company, billets hypothécaires, premier rang, garantis, 6,450 %, 15 janv. 2038.....	200 USD	264	328	Time Warner Cable, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 1 ^{er} sept. 2021.....	200 USD	197	259
CVS Health Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,000 %, 5 déc. 2023.....	350 USD	373	453	Gouvernement des États-Unis, obligations indexées à l'inflation, 0,500 %, 15 janv. 2028.....	1 640 USD	2 068	2 034
Duke Energy Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 3,050 %, 15 août 2022.....	200 USD	200	253	Gouvernement des États-Unis, billets du Trésor, 1,500 %, 31 janv. 2019.....	1 300 USD	1 471	1 675
Exxon Mobil Corporation, billets, premier rang, non garantis, 1,708 %, 1 ^{er} mars 2019.....	800 USD	1 077	1 030	Walt Disney Company, The, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,450 %, 4 mars 2022.....	400 USD	521	500
Exxon Mobil Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,819 %, 15 mars 2019.....	200 USD	265	257	Wells Fargo & Company, billets mondiaux à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,600 %, 22 juill. 2020.....	200 USD	282	256
Florida Power & Light Company, obligations hypothécaires, premier rang, garanties, rachetables, 4,050 %, 1 ^{er} juin 2042.....	800 USD	800	1 020	Wells Fargo & Company, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,625 %, 16 août 2022.....	1 000 EUR	1 216	1 621
General Motors Financial Company, Inc., billets, premier rang, non garantis, rachetables, 4,200 %, 1 ^{er} mars 2021.....	200 USD	271	262			19 882	22 784
Goldman Sachs Group, Inc., The, eurobillets à moyen terme, premier rang, non garantis, 3,125 %, 25 juill. 2029.....	101 GBP	173	166	Total des obligations et débetures — 91,4 %		164 069	182 115
Home Depot Inc., The, billets, premier rang, non garantis, 5,875 %, 16 déc. 2036.....	200 USD	233	315		Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
HP Inc., billets, premier rang, non garantis, 6,000 %, 15 sept. 2041.....	200 USD	244	262	PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
John Deere Capital Corporation, billets à moyen terme, premier rang, non garantis, 2,750 %, 15 mars 2022.....	400 USD	400	507	FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme [^]	792 000	14 827	14 023
JPMorgan Chase & Co., billets, premier rang, non garantis, 2,350 %, 28 janv. 2019.....	800 USD	1 079	1 032	Total des placements dans le fonds d'investissement — 7,0 %	14 827	14 023	
JPMorgan Chase & Co., billets, premier rang, non garantis, 4,950 %, 25 mars 2020.....	1 300 USD	1 302	1 721				
Kraft Foods Group, Inc., billets, premier rang, non garantis, 5,000 %, 4 juin 2042.....	200 USD	225	246	Total du portefeuille de placements — 98,4 %	178 896	196 138	
Medtronic, Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,500 %, 15 mars 2020.....	200 USD	284	256	Gain total latent sur les contrats de change à terme — 0,9 %.....			1 795
Ville de New York, obligations-recettes générales, sous-série C-1, obligations Build America, fonds d'amortissement, 5,517 %, 1 ^{er} oct. 2037.....	1 900 USD	1 880	2 891	Perte totale latente sur les contrats de change à terme — (0,0) %.....			(20)
Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, 2,250 %, 8 oct. 2019.....	200 USD	266	257	Autres actifs, moins les passifs — 0,7 %.....			1 374
Oracle Corporation, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,900 %, 15 sept. 2021.....	200 USD	263	249	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 %			199 287
PepsiCo, Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,750 %, 1 ^{er} mars 2023.....	350 USD	361	442				
Pfizer Inc., billets, premier rang, non garantis, 2,100 %, 15 mai 2019.....	200 USD	266	258	+ Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.			
Pioneer Natural Resources Company, billets, premier rang, non garantis, 7,500 %, 15 janv. 2020.....	200 USD	198	272	^ Le gestionnaire agit à titre de gestionnaire ou de sous-conseiller du Fonds.			
PNC Bank, National Association, billets, premier rang, non garantis, rachetables, 1,800 %, 5 nov. 2018.....	400 USD	525	516				
Prudential Financial, Inc., billets, second rang, subalternes, rachetables, taux fixe/variable, 5,625 %, 15 juin 2043.....	350 USD	369	471				

BMO Fonds universel d'obligations

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 30 septembre 2018 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position (en milliers)	Devise vendue	Position (en milliers)	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Gain latent
1 ^{er} oct. 18.....	CAD	2	GBP	(1)	1,7147	Banque de Montréal.....	A-1	0
1 ^{er} oct. 18.....	CAD	83	USD	(63)	1,3064	Société Générale	A-1	1
31 oct. 18	CAD	283	CHF	(211)	1,3417	BNP Paribas SA	A-1	5
31 oct. 18	CAD	1 662	SGD	(1 752)	0,9486	BNP Paribas SA	A-1	7
31 oct. 18	CAD	10 089	AUD	(10 738)	0,9396	Westpac Banking Corporation	A-1+	69
31 oct. 18	CAD	24 562	USD	(18 969)	1,2948	Banque Royale du Canada	A-1+	76
31 oct. 18	CAD	24 565	USD	(18 969)	1,2950	Banque de Montréal.....	A-1	80
31 oct. 18	CAD	8 801	GBP	(5 162)	1,7049	Société Générale	A-1	104
31 oct. 18	CAD	8 801	GBP	(5 162)	1,7049	J.P. Morgan Securities Plc	A-2	105
31 oct. 18	CAD	30 765	JPY	(2 675 735)	0,0115	HSBC Bank PLC.....	A-1+	301
31 oct. 18	CAD	35 661	EUR	(23 399)	1,5240	BNP Paribas SA	A-1	512
31 oct. 18	CAD	35 666	EUR	(23 399)	1,5242	Banque Canadienne Impériale de Commerce.....	A-1	517
16 nov. 18	CAD	10 531	KRW	(9 028 392)	0,0012	Banque Canadienne Impériale de Commerce.....	A-1	18
Gain total latent sur les contrats de change à terme								1 795

PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE À TERME

Date de règlement	Devise acquise	Position (en milliers)	Devise vendue	Position (en milliers)	Taux contractuel	Contrepartie	Notation**	Perte latente
31 oct. 18	CAD	60	MXN	(888)	0,0678	HSBC Bank PLC.....	A-1+	(1)
31 oct. 18	CAD	2 205	ZAR	(24 463)	0,0901	HSBC Bank PLC.....	A-1+	(19)
Perte totale latente sur les contrats de change à terme								(20)

CONTRATS À TERME NORMALISÉS

Pays	Contrat	Échéance	Nombre de contrats	Taux contractuel	Montant notionnel (\$)	Juste valeur marchande
Japon.....	Contrats à terme normalisés sur obligations du Japon à 10 ans (OSE)	Décembre 2018.....	3.....	150,2900 JPY.....	(5 270).....	(5 119)
Total des contrats à terme normalisés					(5 270).....	(5 119)

** Notation de Standard & Poor's.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

1. Le Fonds

Le BMO Fonds universel d'obligations (le « Fonds ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué selon les lois de la province d'Ontario et régi par une déclaration de fiducie. La déclaration de fiducie a été modifiée le 23 octobre 2008 et le 3 novembre 2009 pour autoriser certains Fonds à offrir une structure à séries multiples. En plus des parts de série A existantes, certains Fonds sont autorisés à émettre des parts des séries A (couverte), Conseiller, Conseiller (couverte), série FNB, T4, T5, T6, T8, M, F, F (couverte), F2, F4, F6, D, G, I, N, NBA, NBF, O, L, R, S ou Classique. Chaque série est destinée à un type différent d'investisseurs et comporte des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Se reporter à la note 8 pour connaître les séries du Fonds, ainsi que les frais de gestion et les frais d'administration de chaque série.

BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Le gestionnaire est une filiale entièrement détenue par la Banque de Montréal. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 King Street West, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Fonds sont en date du 30 septembre 2018 et du 30 septembre 2017, le cas échéant. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 30 septembre 2018 et le 30 septembre 2017, sauf pour un Fonds créé au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'entrée en activité indiquée à la note 8 au 30 septembre de la période applicable. L'information financière relative à une série établie durant ces périodes est présentée depuis la date de lancement indiquée à la note 8 au 30 septembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 6 décembre 2018.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

3. Sommaire des principales méthodes comptables Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. À la comptabilisation initiale, les placements du Fonds sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) ou classés comme étant détenus à des fins de transaction. Les variations de la juste valeur et les coûts de transactions correspondants sont comptabilisés à l'état du résultat global du Fonds.

Les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont soit ceux qui sont acquis ou contractés principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un avenir rapproché, soit lors de la comptabilisation initiale, ceux qui font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés et gérés ensemble par le Fonds et qui présentent un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Le Fonds classe tous les dérivés et les positions vendeur comme étant détenus à des fins de transaction. Le Fonds ne désigne aucun dérivé comme couverture dans le cadre d'une relation de couverture.

Le Fonds désigne tous les autres placements à la JVRN à la date de comptabilisation initiale, puisque leur juste valeur peut être mesurée de façon fiable, et qu'ils font partie d'un groupe d'actifs financiers ou de passifs financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Fonds et évalués à la juste valeur.

Les parts rachetables en circulation du Fonds, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Fonds, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. De plus, le Fonds a émis plusieurs séries de parts rachetables qui ont rang égal sans être identiques. Les obligations du Fonds relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres, sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Tous les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs financiers et passifs financiers reflètent le montant à recevoir, à payer ou à actualiser, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Le gestionnaire a déterminé que le Fonds répond à la définition d'« entité d'investissement ». Par conséquent, le Fonds évalue les filiales, le cas échéant, à la JVRN.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût moyen des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au cours acheteur fourni par une entreprise indépendante d'établissement des cours. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Pour les parts des séries A (couverte), Conseiller (couverte) et F (couverte) (les « séries couvertes »), le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change. Ces séries sont donc davantage protégées contre ce risque que les autres séries du Fonds, sans toutefois l'être parfaitement.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour la position vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elle soit liquidée ou expirée.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif à l'état de la situation financière. Le contrat d'option est évalué à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans l'état de la situation financière.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un gain égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est dénouée, le Fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le gain ou la perte réalisé. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent que devait acheter le Fonds.

Le gain ou la perte que réalise le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est dénouée est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats à terme normalisés sont des ententes financières visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix fixé d'avance et à une date future prédéterminée. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui découlerait du dénouement de la position à la date d'évaluation. Tout écart entre la valeur notionnelle à chaque date d'évaluation est constaté à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Des bons du Trésor ou des liquidités sont détenus à titre de marge pour les contrats à terme normalisés.

Les contrats de swap sur défaillance sont des ententes visant le transfert du risque de crédit d'une partie, l'acheteur de la protection, à une autre partie, le vendeur de la protection. Le Fonds, à titre de vendeur de la protection, est tenu de payer la valeur notionnelle, ou tout autre montant convenu, à l'acheteur de la protection en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds reçoit de la contrepartie une série de paiements périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient. Si aucune défaillance ne survient, le Fonds conserve la série de paiements et n'a aucune obligation de règlement.

Certains titres ou de la trésorerie peuvent être désignés comme garantie ou marge, selon les termes de l'entente, dans le but de fournir des actifs de valeur en cas de défaut, de faillite ou d'insolvabilité.

Le Fonds, à titre d'acheteur de la protection, reçoit du vendeur la valeur notionnelle ou le montant convenu en cas de défaillance d'un tiers. En échange, le Fonds verse à la contrepartie une série de paiements

périodiques pendant la durée du contrat, dans la mesure où aucune défaillance ne survient.

Les contrats de swap sur défaillance sont évalués quotidiennement à la juste valeur selon les cotations obtenues auprès de sources indépendantes. Les primes versées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global. Le montant net des paiements périodiques est comptabilisé quotidiennement et est constaté à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global. Lorsque les contrats de swap sur défaillance expirent ou sont dénoués, les gains ou les pertes sont constatés à titre de « Gain (perte) net réalisé » à l'état du résultat global.

Les contrats de swap de taux d'intérêt sont des ententes conclues entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts fondés sur un montant nominal. Le montant net des paiements périodiques d'intérêts reçus ou versés aux termes de contrats de swap de taux d'intérêt est comptabilisé comme « Revenus d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le Fonds conclut le contrat sont comptabilisés à titre de passif ou d'actif dans l'état de la situation financière. Lorsque le contrat est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou effectués au moment de la résiliation anticipée sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé » dans l'état du résultat global.

La valeur des swaps de taux d'intérêt est fondée sur les évaluations de sources indépendantes. La variation de la valeur est inscrite à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Le Fonds conclut des contrats de swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et autres passifs englobent généralement les montants à recevoir ou à payer sur les opérations de placement, les souscriptions et rachats de parts, ainsi que les autres actifs et autres passifs évalués à la juste valeur à la comptabilisation initiale. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Fonds détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Fonds est une entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Fonds exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Fonds exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Fonds détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été désignées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Durant les périodes visées, le Fonds ne sponsorisait aucune entité structurée non consolidée. Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Fonds ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que ses placements dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Fonds dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

L'intérêt sur les obligations indexées à l'inflation est fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation. Le rajustement de la valeur nominale est constaté dans les revenus d'intérêts à l'état du résultat global. Si les obligations sont conservées jusqu'à l'échéance, le Fonds reçoit, en plus des intérêts, un dernier versement correspondant à la somme de la valeur nominale de l'obligation et de la compensation au titre de l'inflation qui s'est accumulée depuis la date d'émission de l'obligation. Les intérêts sont comptabilisés à chaque date d'évaluation en fonction de la valeur nominale corrigée de l'inflation et sont constatés à titre de « Revenus d'intérêts » à l'état du résultat global.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change sur les opérations de placement conclues sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé » de l'état du résultat global et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Fonds peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Fonds reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Fonds indemnisent entièrement ce dernier advenant le défaut d'un emprunteur.

Pour les Fonds participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, le cas échéant, ainsi que l'information sur le revenu du Fonds tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Fonds peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Fonds et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » d'une série, qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de cette série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Fonds et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts, de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds a donc déterminé, en substance, qu'il n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Fusion de fonds

Le gestionnaire a adopté la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des fusions de certains fonds au cours des périodes. Selon cette méthode, un des Fonds est le fonds acquéreur et est appelé « fonds maintenu », et l'autre Fonds visé par la fusion est appelé « fonds abandonné ». La décision est basée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des Fonds et prend en compte des facteurs comme le maintien des conseillers en placement, des objectifs et pratiques de placement, du type de portefeuille et des frais de gestion et charges. Le cas échéant, se reporter

à la note 8 pour plus de précisions sur les opérations de fusion.

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui traite du classement, de l'évaluation, de la dépréciation et de la comptabilité de couverture.

La nouvelle norme exige que les actifs soient comptabilisés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs demeurent sensiblement les mêmes, à l'exception des passifs comptabilisés à la JVRN, pour lesquels les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité doivent être présentées dans les autres éléments du résultat global, à moins qu'elles n'aient une incidence sur les montants comptabilisés dans les revenus.

La nouvelle norme s'applique aux exercices du Fonds ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et donc à l'exercice du Fonds ouvert le 1^{er} octobre 2018. Les actifs financiers et les passifs financiers sont gérés, et la performance du Fonds est évaluée sur la base de la juste valeur. Le gestionnaire estime pour l'instant que même si la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les placements du Fonds, les autres actifs financiers, actuellement classés à titre de prêts et créances, seront classés au coût amorti. De plus, les dérivés et autres placements actuellement classés comme détenus à des fins de transaction seront classés à la JVRN. Il n'y aura aucun changement aux méthodes ou aux caractéristiques d'évaluation. Par conséquent, ces changements de classement n'auront aucune incidence sur la valeur liquidative des Fonds.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Fonds investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Fonds est évalué et présenté aux investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité du Fonds consiste à investir afin de bénéficier d'un rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers et aux passifs financiers.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Fonds sont classées à titre de passifs. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la

note 8, le Fonds n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de rachat. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

Les parts rachetables du Fonds sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part de la série concernée à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part d'une série est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série, soit la juste valeur totale de l'actif attribuable à la série moins le passif attribuable à cette série, par le nombre total de parts de la série en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative du Fonds. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque série en fonction de sa valeur liquidative relative. Le gain et la perte de certains contrats de change à terme des séries couvertes est réparti uniquement entre les séries couvertes.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Fonds et de ses placements, conformément à l'acte constitutif du Fonds. Il surveille et évalue le rendement du Fonds, lui fournit du personnel de gestion clé, rémunère les services de gestion de portefeuille des conseillers en placement et assure tous les services d'administration requis.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Les frais de gestion de la série FNB comprennent des frais d'administration et d'autres frais d'exploitation, autres que les frais du Fonds.

En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais qui lui sont payés mensuellement et qui sont calculés aux taux annuels maximaux indiqués à la note 8.

b) Frais d'administration fixes

Le gestionnaire paie certains frais d'exploitation de chaque Fonds, à l'exception du BMO Fonds d'obligations (séries NBA et NBF seulement), du BMO Fonds de l'allocation de l'actif (séries NBA et NBF seulement), du BMO Portefeuille de revenu Ascension, du BMO Portefeuille conservateur Ascension, du BMO Portefeuille équilibré Ascension, du BMO Portefeuille croissance Ascension, du BMO Portefeuille actions de croissance Ascension, du BMO Portefeuille équilibré FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Portefeuille actions de croissance FondSélect (série NBA seulement), du BMO Fonds d'actions américaines (séries NBA et NBF seulement), du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de banques canadiennes, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés américaines à dividendes élevés, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés européennes à dividendes élevés, du BMO Fonds zéro combustible fossile, du BMO Fonds FNB mondial d'allocation de l'actif gestion tactique, du BMO Fonds FNB mondial de croissance gestion tactique, du BMO Fonds leadership féminin, du BMO Fonds international d'actions, du BMO Fonds japonais, du BMO Fonds FNB vente d'options d'achat couvertes de sociétés canadiennes à dividendes élevés, du BMO Fonds concentré d'actions mondiales, du BMO Fonds d'obligations mixtes, du BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles, du BMO Fonds américain à petite capitalisation et du BMO Fonds d'actions multi-factorielles (« séries à charges d'exploitation variables »), notamment, les honoraires et frais d'audit et juridiques, la rémunération du dépositaire et de l'agent des transferts, les coûts attribuables aux émissions, aux rachats et aux changements de titres, dont les coûts liés au système de tenue des registres des porteurs de titres, la préparation et la publication des prospectus, des rapports financiers, d'autres types de rapports, et des relevés et autres communications aux porteurs de titres, les frais de

comptabilité et d'évaluation du fonds, les frais de dépôt, y compris ceux engagés par le gestionnaire (collectivement, les « frais d'administration »). En contrepartie, le Fonds paie des frais d'administration fixes au gestionnaire. Les frais d'administration fixes sont calculés quotidiennement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne du Fonds. Se reporter à la note 8 pour connaître le taux des frais d'administration fixes imputés au Fonds, le cas échéant.

c) Charges du Fonds

Certaines charges d'exploitation (les « charges du Fonds ») sont aussi payées directement par le Fonds et comprennent les frais de préparation et de publication de l'aperçu du Fonds, les frais d'intérêts et autres frais d'emprunt, tous les coûts raisonnables associés à la conformité au Règlement 81-107, y compris la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) du Fonds et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI; les taxes et impôts auxquels le Fonds est ou pourrait être assujéti, et les coûts associés à la conformité aux nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires introduites après le 1^{er} décembre 2007.

Le gestionnaire peut, pour certaines années et dans certains cas, choisir de prendre en charge une partie des frais de gestion, des frais d'administration fixes ou certains frais précis du Fonds ou d'une série du Fonds. Cette prise en charge est réexaminée périodiquement par le gestionnaire qui peut y mettre fin à sa discrétion, sans préavis aux porteurs de parts.

d) Frais d'administration variables

Les séries à charges d'exploitation variables assument directement toutes les charges, notamment les frais d'administration et les charges du Fonds.

e) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Fonds peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

les frais relatifs aux parties liées imputés au Fonds pendant les périodes closes les 30 septembre 2018 et 30 septembre 2017, le cas échéant.

f) Mise de fonds initiale

À l'établissement d'un nouveau Fonds, le gestionnaire fait une mise de fonds initiale. Selon les politiques des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, un investisseur initial ne peut demander le rachat de ses placements tant qu'un montant additionnel de 500 \$ n'a pas été reçu d'autres investisseurs relativement à la même catégorie de parts. Se reporter à la note 8 pour connaître les placements en parts du Fonds que le gestionnaire détenait au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, le cas échéant.

g) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire du Fonds. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec, ou qui mettent en cause, des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Investissements Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., BMO Asset Management Corp., BMO Gestion privée de placements inc., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Ligne d'action Inc., Pyrford International Limited, LGM Investments Limited, la Société de fiducie BMO, F&C Management Limited, BMO Global Asset Management (Asia) Limited, Taplin, Canida & Habacht LLC, BMO Capital Markets Corp. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres en portefeuille par l'entremise ou auprès d'une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par une filiale ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et

le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Fonds décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds sous-jacents.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, la direction surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Fonds au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Fonds à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Fonds sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Fonds au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Fonds doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Fonds réside essentiellement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans d'autres passifs. Le Fonds investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve

suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Fonds peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Fonds afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Fonds.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

8. Information spécifique au Fonds

a) Information sur le Fonds et les séries, et évolution des parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans chacune des séries A, Conseiller, F, D, I et Classique, lesquelles sont rachetables au gré des porteurs de parts.

Série	Date de lancement
Série A	6 mai 1993
Série Conseiller	29 mai 2012
Série F	24 octobre 2008
Série D	20 novembre 2017
Série I	9 mai 2008
Série Classique	29 mai 2012

Les parts de série A sont offertes sans frais d'acquisition et peuvent être achetées par tous les investisseurs.

Les parts de série Conseiller sont offertes à tous les investisseurs par l'entremise de courtiers inscrits.

Les parts de série F peuvent être achetées par les investisseurs ayant souscrit un programme intégré ou un compte à frais fixes offert par un courtier, aux termes duquel les investisseurs paient au gestionnaire des frais annuels en fonction de la valeur des actifs, plutôt que des commissions sur chaque transaction.

Les parts de série D sont offertes aux investisseurs qui détiennent un compte à courtage réduit. Le courtage réduit donne lieu à des commissions de suivi moindres sur ces parts, ce qui diminue les frais de gestion.

Les parts de série I sont destinées uniquement aux investisseurs institutionnels et à d'autres fonds d'investissement, sur décision du gestionnaire à l'occasion et au cas par cas. Ces investisseurs ont conclu une entente avec le gestionnaire. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais d'administration fixes ne sont imputés au Fonds à l'égard de ces parts dans la mesure où chaque investisseur ou courtier négocie des frais distincts avec le gestionnaire.

Les parts de série Classique ont été établies uniquement aux fins d'une fusion de Fonds et ne sont pas offertes sur le marché.

Le nombre de parts émises et en circulation de chaque série est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	30 sept. 2018	30 sept. 2017
---	------------------	------------------

Parts de série A

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	21 383	23 897
Émises	1 172	2 741
Émises au réinvestissement de distributions	451	2 291
Rachetées durant la période	(7 254)	(7 546)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	15 752	21 383

Parts de série Conseiller

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	826	972
Émises	132	317
Émises au réinvestissement de distributions	15	74
Rachetées durant la période	(276)	(537)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	697	826

Parts de série F

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 818	2 137
Émises	720	2 145
Émises au réinvestissement de distributions	33	126
Rachetées durant la période	(693)	(2 590)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 878	1 818

Parts de série D

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises	4	—
Émises au réinvestissement de distributions	0	—
Rachetées durant la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	—

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Périodes closes les (en milliers de parts)	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Parts de série I		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	50 091	48 658
Émises	118	1 860
Émises au réinvestissement de distributions	1 258	7 476
Rachetées durant la période	(51 060)	(7 903)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	407	50 091

Parts de série Classique

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	163	176
Émises au réinvestissement de distributions	3	16
Rachetées durant la période	(18)	(29)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	148	163

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé pour chaque série conformément aux IFRS.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se calcule comme suit :

Périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Parts de série A		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 858	(21 398)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	20 013	24 256
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,19	(0,88)

Périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Parts de série Conseiller		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	125	(844)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	747	957
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,17	(0,88)
Parts de série F		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	578	(2 082)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 757	2 019
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,33	(1,03)
Parts de série D		
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0)	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2	—
Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(0,11)	—
Parts de série I		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	21 557	(33 524)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	40 121	51 639
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,54	(0,65)

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Parts de série Classique		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	39	(130)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	156	176
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,25	(0,74)

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée en décembre 2017, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Fonds à des fins fiscales s'établissaient comme suit :

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital échéant en		
		2028 (\$)	2029 (\$)	2030 et par la suite (\$)
3 691	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Le gestionnaire touche des frais payables mensuellement et calculés aux taux annuels maximaux présentés dans le tableau ci-après :

Série	Frais de gestion (%)	Frais d'administration fixes (%)
Série A	1,750	0,300
Série Conseiller	1,750	0,300
Série F	0,450	0,300
Série D	1,400	0,300
Série I	*	*
Série Classique	1,100	0,300

* Négociés et payés directement par chaque investisseur de la série I au gestionnaire.

Les frais de gestion à payer au gestionnaire sont comptabilisés au poste « Charges à payer » dans l'état de la situation financière et s'élevaient à 15 \$ au 30 septembre 2018 (26 \$ au 30 septembre 2017).

Charges

Le gestionnaire paie les frais d'administration et les charges d'exploitation liés aux parts de série I.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (excluant les coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les sommes versées à des parties liées du gestionnaire relativement à des services de courtage offerts au Fonds pour les périodes considérées sont les suivantes :

Périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)
Total des commissions de courtage versées	50	9
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	5	—

Selon ce qui a pu raisonnablement être établi, aucun montant au titre des accords de paiement indirect n'a été versé ou n'était dû aux courtiers par le Fonds pour les périodes considérées.

Parts détenues par le gestionnaire

Le gestionnaire détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 30 sept. 2018

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Série D	102	1
Série I	11	0

Au 30 sept. 2017

Série	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Série I	11	0

f) Risques liés aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de produire un revenu d'intérêts élevé et d'offrir un potentiel de croissance de la valeur du placement. Le Fonds investit surtout dans des obligations et des débentures ayant une échéance de plus de un an émises par des gouvernements et des sociétés du monde entier et par des organismes supranationaux comme la Banque mondiale.

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Risque de change

L'exposition directe du Fonds au risque de change est résumée dans les tableaux ci-après. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 sept. 2018

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	140	9 894	(10 020)	14	0,0
Euro	912	69 288	(70 298)	(98)	0,0
Yen	38	30 451	(30 464)	25	0,0
Peso					
mexicain	88	6 011	(61)	6 038	3,0
Livre sterling	161	17 284	(17 395)	50	0,0
Dollar de Singapour	8	1 649	(1 655)	2	0,0
Rand					
sud-africain	27	2 206	(2 224)	9	0,0
Won					
sud-coréen	52	10 403	(10 513)	(58)	0,0
Franc suisse	3	276	(278)	1	0,0
Dollar					
américain	303	34 653	(49 053)	(14 097)	(7,1)
Total	1 732	182 115	(191 961)	(8 114)	(4,1)

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 30 sept. 2017

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar					
australien	490	35 193	—	35 683	4,4
Couronne de la Répu- blique tchèque	77	5 608	—	5 685	0,7
Couronne danoise	240	9 145	—	9 385	1,1
Euro	2 277	190 153	—	192 430	23,5
Dollar de Hong Kong	329	38 498	—	38 827	4,7
Shekel israélien	84	2 559	—	2 643	0,3
Yen	93	82 781	—	82 874	10,1
Ringgit malaisien	48	5 345	—	5 393	0,7
Peso mexicain	94	5 952	—	6 046	0,7
Dollar néo- zélandais	104	4 865	—	4 969	0,6
Couronne norvé- gienne	162	11 671	—	11 833	1,4
Zloty polonais	343	4 750	—	5 093	0,6
Livre sterling	517	47 723	—	48 240	5,9
Dollar de Singapour	16	2 943	—	2 959	0,4
Rand sud-africain	157	8 038	—	8 195	1,0
Won sud-coréen	193	31 575	—	31 768	3,9
Couronne suédoise	124	6 530	—	6 654	0,8
Franc suisse	89	7 140	—	7 229	0,9
Baht thaïlandais	32	3 248	—	3 280	0,4
Dollar américain	1 225	169 847	—	171 072	20,9
Total	6 694	673 564	—	680 258	83,0

Tous les montants sont en dollars canadiens.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 406 \$ (34 013 \$ au 30 septembre 2017). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds pouvait aussi être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Moins de un an	15 759	69 162
De un à trois ans	33 065	165 264
De trois à cinq ans	46 383	136 214
De cinq à dix ans	21 657	99 356
Plus de dix ans	65 251	165 070
Total	182 115	635 066

Tous les montants sont en dollars canadiens.

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 13 505 \$ (38 222 \$ au 30 septembre 2017). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été évaluée selon la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, car il était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition directe du Fonds au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	30 sept. 2018	30 sept. 2017
AAA	14,4	19,6
AA	29,6	18,7
A	31,7	21,8
BBB	14,5	16,9
BB	1,6	—
Non noté	0,5	0,5
Total	92,3	77,5

Au 30 septembre 2018 et au 30 septembre 2017, le Fonds était aussi indirectement exposé au risque de crédit si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Aucun actif ne faisait l'objet d'une opération de prêt de titres au 30 septembre 2018 ni au 30 septembre 2017.

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

Risque de concentration

Le risque de concentration du Fonds est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Obligations et débtentes		
Australie	5,6 %	4,7 %
Autriche	0,9 %	0,9 %
Belgique	1,3 %	1,4 %
Brésil	0,2 %	0,3 %
Îles Vierges britanniques	— %	0,2 %
Canada	— %	3,6 %
Chili	0,9 %	0,8 %
Colombie	0,5 %	0,4 %
République tchèque	0,4 %	1,0 %
Danemark	— %	1,1 %
France	8,1 %	5,2 %
Allemagne	8,1 %	5,6 %
Hong Kong	— %	4,7 %
Indonésie	2,3 %	1,5 %
Irlande	0,7 %	0,6 %
Israël	0,2 %	0,5 %
Italie	2,4 %	3,3 %
Japon	15,3 %	10,1 %
Malaisie	— %	0,6 %
Mexique	5,0 %	2,0 %
Pays-Bas	2,0 %	2,4 %
Nouvelle-Zélande	— %	0,6 %
Norvège	0,8 %	2,0 %
Pologne	— %	0,6 %
Singapour	0,8 %	0,4 %
Slovaquie	1,7 %	— %
Afrique du Sud	1,1 %	1,0 %
Corée du Sud	5,2 %	3,8 %
Espagne	5,0 %	2,4 %
Supranationales	2,2 %	— %
Suède	1,2 %	1,4 %
Suisse	0,1 %	0,2 %
Thaïlande	— %	0,4 %
Royaume-Uni	8,0 %	6,3 %
États-Unis	18,4 %	28,7 %
Autres actifs, moins les passifs	1,6 %	1,3 %
	100,0 %	100,0 %

g) Actifs financiers et passifs financiers

Catégories d'actifs financiers et de passifs financiers

Les catégories d'actifs financiers et de passifs financiers, à l'exception de la trésorerie/dette bancaire, sont présentées dans le tableau ci-après :

Aux	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Actifs financiers désignés comme étant à la JVRN	196 138	808 985
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 795	—
Prêts et créances	1 751	6 588
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	20	—
Passifs financiers évalués au coût amorti	206	3 259

Gains nets ou pertes nettes sur les actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur

Périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017
Gains (pertes) nets réalisés sur les actifs financiers		
Détenus à des fins de transaction	18 166	—
Désignés à la JVRN	68 287	32 134
	86 453	32 134

Total des gains (pertes) nets réalisés sur les actifs financiers et passifs financiers

	86 453	32 134
--	--------	--------

Variation des gains (pertes) latents sur les actifs financiers

Détenus à des fins de transaction	1 775	2 817
Désignés à la JVRN	(43 296)	(80 336)
	(41 521)	(77 519)

Variation des gains (pertes) latents sur les passifs financiers

Détenus à des fins de transaction	—	(2 065)
-----------------------------------	---	---------

Variation totale des gains (pertes) latents sur les actifs financiers et passifs financiers

	(41 521)	(79 584)
--	----------	----------

h) Hiérarchie des justes valeurs

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché,

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 30 sept. 2018

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	10 573	171 542	—	182 115
Fonds				
d'investissement	14 023	—	—	14 023
Dérivés	—	1 795	—	1 795
Total	24 596	173 337	—	197 933
Passifs financiers				
Dérivés	—	(20)	—	(20)

Au 30 sept. 2017

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	29 893	605 173	—	635 066
Fonds				
d'investissement	135 421	38 498	—	173 919
Total	165 314	643 671	—	808 985

Transferts entre les niveaux

Les transferts entre les divers niveaux de la hiérarchie des justes valeurs ont lieu en fonction de la disponibilité des cours ou de données observables sur le marché, celle-ci pouvant varier selon la conjoncture des marchés.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2017 au 30 septembre 2018, aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017, 7 485 \$ de titres de créance ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, en raison d'une moins grande observabilité des données servant à l'évaluation de ces titres. De plus, l'évaluation de certains fonds d'investissement négociés dans les pays hors Amérique du Nord a été modifiée. Plutôt que de mesurer la juste valeur en fonction des cours de clôture, la juste valeur est mesurée en tenant compte de l'incidence des événements importants intervenus après la clôture du marché pertinent. À la suite de ce changement, 38 498 \$ de fonds d'investissement ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

i) Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les montants qui ont fait l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Fonds a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net.

Au 30 sept. 2018	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs) financiers comptabilisés	1 795	(20)
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets à l'état de la situation financière	1 795	(20)
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	(20)	20
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	1 775	—

Au 30 sept. 2017	Actif	Passif
Montants bruts des actifs (passifs) financiers comptabilisés	—	—
Montants compensés à l'état de la situation financière	—	—
Montants nets à l'état de la situation financière	—	—
Montants connexes non compensés à l'état de la situation financière		
Instrument financier	—	—
Garantie en trésorerie reçue (cédée)	—	—
Montant net	—	—

BMO Fonds universel d'obligations

NOTES ANNEXES (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

30 septembre 2018

j) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 sept. 2018		
Placement		
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	14 023	1,0
Total	14 023	

	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 sept. 2017		
Placement		
BMO Asia USD Investment Grade Bond ETF	38 498	26,1
FINB BMO obligations de sociétés à long terme	8 929	2,4
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	10 831	0,8
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	106 107	7,4
FINB BMO obligations de sociétés à court terme	9 554	0,6
Total	173 919	

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Investissements Inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers.

La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations financières pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Fonds d'investissement BMO sont décrites à la note 3 des états financiers.

Le fiduciaire de chacune des Fiducies examine et approuve les états financiers, et il voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers, s'assure de l'adéquation des contrôles internes et passe en revue le processus d'audit et la présentation de l'information financière avec la direction et l'auditeur externe.

Le conseil d'administration de Catégorie de société BMO Inc. examine et approuve les états financiers, et il voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Le comité d'audit du conseil d'administration examine les états financiers, s'assure de l'adéquation des contrôles internes et passe en revue le processus d'audit et la présentation de l'information financière avec la direction et l'auditeur externe. Le comité d'audit soumet les états financiers au conseil d'administration pour qu'il les approuve.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Fonds d'investissement BMO. L'auditeur a été nommé par les conseils d'administration respectifs et ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de titres. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer son opinion sur les états financiers. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Joan Z. Mohammed
Chef de l'exploitation
BMO Gestion mondiale d'actifs
6 décembre 2018

R.J. Schauer
Chef des finances
Fonds d'investissement BMO
6 décembre 2018

BMO Investissements Inc.

First Canadian Place, 43rd Floor
100 King Street West
Toronto (Ontario) M5X 1A1

www.bmo.com/fonds et www.bmo.com/gma/ca

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Pour tout complément de renseignements, veuillez nous appeler au :

- 1 800 665-7700 (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une succursale BMO Banque de Montréal ou des Services bancaires en ligne de BMO);
- 1 800 304-7151 ou nous envoyer un courriel à servicealaclientele.fondsmutuels@bmo.com (si vous avez acheté des Fonds d'investissement BMO par l'entremise d'une maison de courtage de plein exercice ou d'un courtier à escompte).

Les Fonds d'investissement BMO sont offerts par BMO Investissements Inc., société de services financiers et entité juridique distincte de la Banque de Montréal. « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » et « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Fonds d'investissement » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.



Fonds d'investissement